



13, rue du 14 juillet – Corbeil Essonne

<http://www.confluence-91.org> et <http://www.corbeil-essonne-environnement.org>

courriel : confluence91@orange.fr

Corbeil-Essonne-Environnement (CEE)

Association déclarée N° W912001630, créée en 1983

Corbeil-Essonne, le 26 Mars 2013

A Monsieur le Préfet de l'Essonne,
Direction des Relations avec les Collectivités locales,
Bureau des Enquêtes publiques, des Activités foncières et industrielles
BD de France, 91000 Evry

LR

Objet : Votre Arrêté 2012355 0001 Ste Pièces Auto Dulin à Corbeil-Essonne

Monsieur le Préfet,

Notre association a été alertée par les riverains et voisins de la route de Lisses, à Corbeil-Essonne, au sujet des troubles de voisinage provoquée par la Société, « Pièces Auto Dulin ».

Depuis le Printemps 2012, cette entreprise, reprise par un nouvel gestionnaire développe son activité sans commune mesure avec l'exploitant précédent et sans aucun respect des règles inhérentes à l'environnement.

Vous avez pris en décembre dernier un Arrêté (2012355 0001) exploitant enjoignant à cette entreprise le retour aux règles antérieures sur lesquelles était autorisée son activité.

Force est de constater que l'exploitant ignore délibérément l'arrêté avec un souverain mépris pour son voisinage et l'environnement, du fait du vacarme assourdissant provoquée par l'écrasement des carcasses de voitures et de bien d'autres objets extérieures à son activité et de la contamination subséquente des nappes aquifères par la non dépollution préalable des éléments compressés.

Notre association, représentée au CODERST, (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques), via la Fédération Essonne-Nature-Environnement, demande que votre arrêté, par l'intermédiaire de la DRIEE, soit appliqué dans son acception la plus complète, pour que ce quartier et ses habitants retrouvent enfin le calme et la tranquillité perdus depuis bientôt une année.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la demande de l'association C.E.E., recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président - Pierre Michel

PJ : Arrête n °2012355-0001